

Communiqué de la LCR

Le « patrimoine » d'Olivier Besancenot

mercredi 30 mai 2007, par [LCR \(France\)](#) (Date de rédaction antérieure : 30 janvier 2007).

Une campagne de calomnie, sur Internet et par envoi massif de courriels, est en cours contre Olivier Besancenot à propos de son supposé « patrimoine ». Nous publions à ce sujet deux brefs communiqués de la LCR, le premier reprenant les déclarations faite par Besancenot en janvier dernier sur son « patrimoine » et le second dénonçant la campagne en cours.

Nous pensons qu'aucun militant de gauche ne devrait contribuer à une telle campagne, dont la source semble bien à l'extrême droite, en contribuant à faire circuler ces mails.

Communiqué de la LCR

Interrogé, récemment, par la presse, sur ses revenus, Olivier Besancenot a fourni les informations suivantes : il a comme seul revenu son salaire de La Poste d'un montant mensuel de 1000 euros net. Il a acquis une Peugeot 106 en 2001. Il est copropriétaire, depuis 2004 d'un appartement de 55 m², dans le XVIII^e arrondissement de Paris : la valeur de son patrimoine est de 37000 euros. Il ne possède pas de valeurs mobilières. Olivier Besancenot n'est donc pas soumis à l'ISF.

Le 17 janvier 2007

Communiqué de la LCR

Depuis plusieurs semaine circule sur le net une information particulièrement calomnieuse contre Olivier. Ce tissu de calomnies non signé provient ,d'après nos informations, d'un réseau fasciste mais il circule largement et est repris par des réseaux rouges-bruns. Nous croyions que ce type de procédé avait définitivement disparu. Le succès d'Olivier Besancenot gêne, tant mieux !

Le 30 janvier 2007